

## COMPTE RENDU DES CONVERSATIONS TELEPHONIQUES

DU 30 MAI 2011 AU 28 JUIN 2011

### DANS LE CADRE DU COMITE DE SOUTIEN A ELODIE LAMBINET

Poursuite du « compte rendu » entrepris depuis de tres nombreux mois : á ce jour toujours AUCUNE communication entre **Elodie** et son Papa, et vice-versa ...

#### 30 Mai 2011

- 11h00: Appel au 06 29 56 18 53, **Mr. ZAMPARINI**. Rien. Toujours la boîte vocale ?
- 11h02: Appel au 05 59 38 12 20, **Mr. JOLY**. Rien. Toujours la boîte vocale ?
- 11h05: Appel au 05 59 39 67 89, **Mr. FORCADE**, Assistant Parlementaire de **Mr. le Député Jean LASSALLE**. Je lui rappelle mon bon souvenir en lui remettant en mémoire l'affaire d'**Elodie LAMBINET**. Oh !, cela fait longtemps ! Oui, **Mr. FORCADE**. Comme vous nous l'aviez si bien conseillé à l'époque, nous avons apaisé les tensions, si bien qu'aujourd'hui, nous n'avons plus aucunes nouvelles d'**Elodie LAMBINET**. Nous avons tout essayé pour faire connaître cette affaire afin de trouver une solution pour permettre à **Elodie** de communiquer avec son Papa. Personne ne veut se mouiller. Tout le monde refuse de nous aider. Nous avons demandé à plusieurs journaux, ils ont tous tourné la tête et évité de s'étendre sur le sujet. Mais Monsieur **SALFATI**, aucun journaliste et journal ne vous aidera. Ah ! Alors tout est vérolé et verrouillé dans ce pays. Vous ne pouvez rien faire **Mr. SALFATI**, c'est au Papa de faire quelque chose. Alors, à quoi sert le **Comité de Soutien à Elodie LAMBINET**, Monsieur ? Le Comité de Soutien aux 2 journalistes fonctionne et on ne les empêche pas de passer à la télévision. Le Comité de Soutien à Ingrid BETTANCOURT a fonctionné et on ne l'a pas empêché de passer à la Télévision, lui ? Alors pourquoi on ne veut pas entendre parler du **Comité de Soutien à Elodie LAMBINET** ? Surtout qu'**Elodie** va très mal. Ses résultats scolaires sont une catastrophe. Elle en est à plus de 40 fugues et comble de tout, **Mr. LAMBINET** a reçu un courrier de l'Education nationale lui signifiant que si **Elodie** continuait à fuguer, il serait passible d'une amende de 750€ ! Quel âge a t- elle ? Bientôt 16 ans, Monsieur. Oh, plus que 2 ans à attendre. **Mr. FORCADE**, il y a un périmètre de sécurité installé autour d'**Elodie LAMBINET**, il ne peut approcher. Il ne peut mettre les pieds en France car ils lui tombent dessus. Alors comment voulez-vous que **Mr. LAMBINET** puisse faire quelque chose en France, c'est impossible. Il a fait des courriers à tous et à chaque fois, rien n'a abouti. Il a même demandé une médiation internationale auprès du **Ministère de la Justice**, cela lui a été refusé. J'ai même contacté le **Consistoire de France**, le **Consistoire de Paris**, le **Grand Rabinat** et l'**OSE** et

bien d'autres et rien n'a abouti. Je vous invite à aller sur notre site internet : [www.adire.us](http://www.adire.us). Vous verrez par vous-même. Mais ne vous inquiétez pas, **Mr. LAMBINET** œuvre hors de France, il fait ce qu'il faut. D'ailleurs, vous devez le voir par vous-même. Rappelez-vous ce que je vous ai dit, il y a 2 ans. Vos enfants et vos petits-enfants vont tous devenir des « **SERFS** ». Le Papa ne veut qu'une chose : communiquer avec sa fille car cela fait 3 ans qu'il n'y a plus aucun contact. Je ne peux rien faire, **Mr. SALFATI** et **Mr. LASSALLE**, non plus. (20mn)

### 31 Mai 2011

- 11h00 : Appel au 06 29 56 18 53. **Mr. ZAMPARINI** ne répond pas, c'est toujours la boîte vocale.
- 11h02 : Appel au 05 59 38 12 20. **Mr. JOLY** ne répond pas, c'est toujours la boîte vocale.
- 11h05 : Appel au 01 47 21 66 66. Je demande à l'**ADAVIP** des Hauts-de-Seine si je peux avoir un ou une juriste qui remplace **Mme MARNIQUET** afin qu'elle me donne des conseils pour poursuivre notre action. La personne me répond qu'il y a plusieurs juristes et qu'il lui est difficile de me mettre en relation avec l'un ou l'autre ne sachant pas à qui adresser ce dossier. Elle ne peut rien faire concernant le dossier d'**Elodie LAMBINET**, il est trop ancien et **Mme MARNIQUET** n'a pas donné de consignes spéciales. (5mn)
- 11h10 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. Je demande **Mr. BOUFFIN**. La personne que j'ai au bout du fil me confirme la réception de mon E. Mail. Je lui explique mon souhait et me répond que c'est au journaliste, **Mr. ATCHOUEL** qu'il faut s'adresser. Je lui dis que j'en ai déjà discuté avec lui et que la décision de ne pas donner suite à ce dossier a été prise par la direction, d'où ma demande à **Mr. BOUFFIN** de reconsidérer sa décision. Elle me dit qu'elle lui en fera part. Je lui redonne mes coordonnées afin que **Mr. BOUFFIN** me rappelle. (5mn)

### 1<sup>er</sup> Juin 2011

- 10h55 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00. Je demande **Mme GERME**. Elle est en réunion toute la matinée. La secrétaire me demande l'objet de mon appel et je lui fais un rapide tour du dossier en lui précisant que **Mme GERME** est au courant. Je lui laisse mes coordonnées pour qu'elle me rappelle après la réunion. (5mn)
- 11h00 : Appel au 06 29 56 18 53. **Mr. ZAMPARINI** ne répond toujours pas. Je lui laisse un message avec mes coordonnées en lui rappelant qu'il doit sûrement être encore en relation avec la maman d'**Elodie** vu les propos qu'il m'a tenu naguère sur le fait qu'**Elodie** ne veut pas parler à son Papa. (Comment le sait-il ?) (3mn)

- 11h05 : Appel à l'**ADAVIP** au 01 47 21 66 66. Je redemande à la personne que j'ai eu hier de me donner un nom de juriste afin qu'il ou elle puisse trouver d'autres pistes pour permettre à **Elodie** de communiquer avec son Papa (Je lui explique à nouveau les grandes lignes du dossier). Je lui explique que l'on m'a dit comment cela fonctionne entre les Juristes et le Tribunal, en l'occurrence qu'il est attribué à chaque juriste un nombre de Magistrats par lettre alphabétique. La personne est hésitante, elle essaie de me convaincre que ce n'est pas comme cela que cela fonctionne mais n'y arrive pas et me met sur attente. Elle me reprend et me donne le **BUDEVI** (le **Bureau D'aide aux Victimes**) au N° 01 40 97 15 12. Une juriste me répondra entre 13h et 18h. Je la remercie de cette nouvelle piste. (7mn)
  
- 11h15 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. Je demande **Mr. BOUFFIN**. La personne me dit que **Mr. BOUFFIN** est en fin de réunion et qu'il ne me parlera pas au téléphone. C'est au journaliste **Mr. ATCHOUEL** que je dois m'adresser. Je lui rappelle que j'ai déjà eu **Mr. ATCHOUEL** et qu'il m'a dit que sa direction refusait de donner suite à cette affaire car c'était une affaire de droit familial privé. Je désire parler à **Mr. BOUFFIN** pour qu'il reconsidère sa position car, comme je lui ai écrit, ce n'est pas une affaire privée mais une affaire d'Etat.  
Oui. Vous le lui avez indiqué dans votre courrier. Je voudrais donc lui parler pour qu'il me donne sa décision. **Mr. BOUFFIN** ne vous parlera pas. Madame, ce n'est pas tous les matins au petit déjeuner que vous avez une affaire d'Etat qui se présente, alors pourquoi ne veut-il pas prendre en considération cette affaire ? J'attends toujours une réponse. Je vais en parler à **Mr. BOUFFIN** et il répondra à votre E. Mail. Bien, merci. J'attends sa réponse. Au revoir, Madame. (10mn)
  
- 15h00 : Appel au **BUDEVI (Bureau D'aide aux Victimes) du TGI de Nanterre** au 01 40 97 15 12, **Mme CAZALENS** me répond. Je lui relate les grandes lignes de l'affaire d'**Elodie LAMBINET** en lui donnant tous les noms des protagonistes et toutes les actions que nous avons menées. Elle est un peu perdue par toute cette histoire et ne sait pas trop comment me conseiller car elle n'a pas les décisions de justice devant les yeux et il lui est difficile de bien me conseiller par téléphone. Elle me demande tout de même de me renseigner auprès du papa s'il a déposé une « Plainte avec constitution de partie civile devant le Doyen des Juges d'Instruction ». C'est le seul conseil qu'elle ait pu me donner. Je lui donne les sites du Papa et de l'ADIRE et la remercie de m'avoir écouté et essayé de bien me conseiller. (17mn)
  
- 15h25 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00, **Mme GERME** est toujours en réunion. Pas de chance. Je rappellerai plus tard. (3mn)
  
- 16h45 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00, **Mme GERME** est toujours en réunion. (3mn)
  
- 17h30 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 00. Attente avec musique pendant 30mn. Rien.
  
- 18h00 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 01. Je tombe par hasard sur la ligne directe de **Mme GERME** qui me répond avec une voix totalement aphone.

Elle n'a pas pu faire grand-chose avec son handicap. Elle ne m'oublie pas et me rappellera la semaine prochaine après les fêtes juives. (5mn)

### 02 Juin 2011

- FERIE

### 03 Juin 2011

- PONT

### 04 JUIN 2011

- SHABBAT

### 05 JUIN 2011

- REPOS

### 06 JUIN 2011

- 10h15 : Appel au 06 29 56 18 53, **Mr. ZAMPARINI**. C'est le répondeur. Je lui laisse mes coordonnées pour qu'il me rappelle et lui dis qu'**Elodie** va avoir 16ans, le 11 Juillet 2011 et que le lendemain, la maman peut emmener **Elodie** au Liban et la marier à un mouloud libanais. Il faut à tout prix qu'**Elodie** puisse être en contact avec son papa afin de renouer un lien. C'est urgent. (3mn)
- 10h20 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. **Mr. BOUFFIN** est en réunion. Je demande **Mme BERNEDE**, elle est en réunion. Je laisse un message identique à celui de **Mr. ZAMPARINI**. (3mn)
- 10h25 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11. **Mme KOSMANN** n'est pas disponible. Je laisse un message indiquant qu'**Elodie** va avoir 16ans et que la maman peut l'emmener au Liban afin de la marier à un mouloud libanais. (3mn)
- Plus rien. J'attends. Personne ne m'a rappelé.

## 07 JUIN 2011

- 09h50 : Appel à la **Commission européenne à Bruxelles** au 00 32 2 295 89 92. Je demande **Mme CORDELLE** qui m'apprend qu'elle n'est plus au secrétariat de **Mme REDING**. Elle me donne les coordonnées de la personne à contacter, **Mr. JANSEN** au 00 32 2 299 48 05. (3mn)
- 09h54 : Appel à la **Commission européenne à Bruxelles** au 00 32 2 299 48 05. J'expose dans les grandes lignes notre préoccupation majeure au sujet d'**Elodie LAMBINET**. Elle contacte immédiatement une personne qui me permettra d'être en contact avec la plate-forme d'une **ONG** qui pourra me donner de bons conseils. Celle-ci me contactera rapidement. (5mn)
- 10h00 : Appel à la **Cour d'Appel de Versailles, Mme VAILLANT**, Greffière, au 01 39 49 68 55. Elle est en audience. (2mn)
- 10h04 : Appel au **Centre Médico-Psychologie de Boulogne-Billancourt** au 01 46 03 04 24. **Mme VERSEUX** est en synthèse. Je laisse un message indiquant notre préoccupation majeure pour **Elodie LAMBINET** qui peut se retrouver mariée à un libanais puisqu'elle va avoir 16 ans le 11 Juillet 2011. (3mn)
- 10h08 : Appel à **Mr. ZAMPARINI** sur son portable N° : 06 29 56 18 53. Enfin ! Il daigne décrocher. Je lui explique notre inquiétude grandissante au sujet d'**Elodie**. Il me dit qu'il ne s'occupe plus de cette affaire, qu'il avait fait le travail qui lui avait été confié et rien d'autre. De plus, il ne veut pas parler à un intermédiaire (moi) mais directement au papa. Il me dit qu'il n'a été qu'un petit maillon dans cette affaire et le fait qu'**Elodie** ne veuille pas lui parler est peut-être le fait que le papa n'a pas perçu le changement d'attitude d'**Elodie** pendant les rencontres. Je lui rétorque que cela lui était impossible car le papa était passé de 2 week-ends par mois et la moitié des petites et grandes vacances à 2h par mois puis 1h par mois et enfin 1h par trimestre suite à vos rapports établis pour le Juge des Enfants et qu'il est évident qu'il ne pouvait rien déceler. Il me répète qu'il n'a plus rien à voir avec ce dossier, qu'il n'a aucun contact avec la maman, qu'il n'a fait que son travail et que cela se passe comme cela avec les autres parents. Je lui rappelle tous les dégâts que cela a emmenés sur **Elodie**. Ses fugues permanentes à l'école et tout ce qui s'est passé depuis le 22 Juin 2006. Il me rappelle qu'il a bien voulu me répondre et me parler et qu'il ne pouvait rien faire de plus. (8mn)
- 10h17 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00, **Mr. BOUFFIN** est en rendez-vous extérieur et tous les autres en réunion. (3mn)
- 10h20 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11. **Mme KOSMANN** est en réunion. Je demande qu'elle me rappelle dès la réunion terminée. (3mn)
- 10h25 : Appel au **MRAP** au 01 53 38 99 94. **Mr. SCHMIDT** ne sait pas trop quoi dire de cette affaire après que je lui ai expliqué notre inquiétude au sujet d'**Elodie** et son départ éventuel vers le Liban et ce qu'il peut se produire une fois sur place. Il me

préconise de voir avec le Juge aux Affaires Familiales. S'il se passe quelque chose, il nous conseille d'entrer en contact avec le Consul de France au Liban et de même avec le Consul du Canada au Liban puisqu'**Elodie** a la double nationalité. Encore faut-il savoir si elle le fait par consentement ou par contrainte. Difficile à évaluer. Dans tous les cas, ce n'est pas du ressort du **MRAP**, spécialisé dans les affaires de racisme. Le **MRAP** ne peut sortir du cadre juridique auquel il est soumis. (7mn)

- 14h55 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. Pas de **Mr. BOUFFIN** et de plus il ne me répondra pas. On me dirige vers **Mr. ATCHOUEL**. Introuvable. (3mn)
- 15h00 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11. Toujours pas de **Mme KOSMANN**. (2mn)
- 15h55 : Appel du **Centre Médico-Psychologie de Boulogne-Billancourt**. J'ai enfin un responsable, le **Dr. BAN**. Elle est très claire. Elle ne fera rien. Une décision de justice a été prise par un juge. Leur travail consiste à soigner et non de mettre en contact telle ou telle personne. De plus, je ne suis ni mandaté par une autorité, ni le père, ni la maman, ni quoi que ce soit et elle n'a pas à répondre à mes questions, à savoir : le **Dr. CHARBIT** a établi un rapport d'expert psychiatrie catastrophique sur **Mr. LAMBINET**, ce qui a entraîné la suspension de droit de visite et d'hébergement. Or, il s'avère que le **Dr. CHARBIT** a établi ce rapport sans avoir vu ni entendu le papa (il ne le verra que 2 ou 3 ans après) mais établi ce rapport sur les simples dires de son ex-femme, **Mme A. KORBAN**. **QUID ?** Comment est-ce possible ? D'autre part, **Elodie** aura 16 ans le 11 Juillet 2011 et peut se retrouver au Liban pour être mariée à un libanais. Nous sommes très inquiets même si cela n'est pas avéré, ni prouvé. Mais le **Dr. BAN** reste sur sa position initiale et ne change pas d'un iota et me rappelle que je ne suis pas un responsable devant la Loi et que je n'ai aucune autorité en la matière. Donc, je n'attends rien de leur part. Aucun conseil car en plus, je ne suis pas habilité à m'adresser à eux et ils ne peuvent transgresser la Loi. (10mn)

## 08 JUIN 2011

- **RIEN**

## 09 JUIN 2011

- 10h00 : Appel au **Centre Médico- Psychologique de Boulogne-Billancourt** au 01 46 03 04 24. Le **Dr. BAN** est absente. (1mn)
- 10h05 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11. **Mme KOSMANN** est introuvable. Elle n'est pas dans son bureau. (2mn)

- 10h10 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. **Mr. BOUFFIN, Mr. ATCHOUEL, Mme BERNEDE** sont en réunion. (2mn)
- 10h15 : Appel à la **Commission Européenne de Bruxelles** au 00 32 2 299 48 05. La secrétaire me dirige vers le secrétariat de **Mme REDING** (Mme Malika) au 00 32 2 299 78 47. Elle est absente. Je rappelle cette après-midi. (3mn)
- 14h15 : Appel au **Centre Médico-Psychologique de Boulogne-Billancourt** au 01 46 03 04 24. Le **Dr. BAN** me répond qu'elle ne change pas ses propos de l'avant-veille. Elle ne répondra pas sur ce dossier et par déontologie ne répondra pas à la place du **Dr. CHARBIT** (qui est injoignable depuis le mois de décembre 2010). Elle n'est pas son contrôleur (op.cit). Je lui rappelle les faits comme quoi le **Dr. CHARBIT** a établi un rapport catastrophique sur **Mr. LAMBINET** sans l'avoir rencontré, ni entendu simplement sur les dires de l'ex-femme de **Mr. LAMBINET**. Je lui rappelle que la décision de suspendre tout droit de visite et d'hébergement est due à ce rapport. Est-ce possible d'établir un rapport sans avoir rencontré la personne concernée ? Elle me répond que chaque médecin est souverain de son jugement (op.cit) et qu'elle n'a pas à me répondre car je ne suis ni mandaté, ni le père, ni la mère et donc qu'il est préférable que je ne rappelle plus le **C.M.P. de Boulogne-Billancourt**. (Excédée) (7mn)
- 14h25 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. Tous sont injoignables. (2mn)
- 14h30 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11. **Mme KOSMANN** est toujours introuvable. (1mn)
- 14h35 : Appel à la **Cour d'Appel de Versailles** au 01 39 49 68 55. **Mme VAILLANT**, Greffière. « Bonjour Madame. Je suis **Mr. SALFATI**, Président du Comité de Soutien à **Elodie LAMBINET**, je vous appelle car nous sommes très inquiets pour **Elodie LAMBINET**. Elle va avoir 16 ans le 11 Juillet 2011 et ... Monsieur. L'affaire est terminée depuis longtemps donc je n'écoute rien et je ne vous dis rien. Merci Monsieur. Et elle raccroche. (3mn)
- 14h40 : Appel à la **Commission Européenne de Bruxelles** au 00 32 2 299 48 05. **Mme Malika**, secrétariat de **Mme REDING**. Elle a transmis le message à sa collègue de la Justice Civile. Le « Desk Officer » de l'Unité qui a suivi votre dossier. Je lui réponds qu'elle ne m'a pas appelé et lui demande ses coordonnées afin que je puisse la joindre. C'est **Mme SAASTAMOINEN Salla**, Chef de l'Unité en charge de la Justice Civile, au 00 32 2 296 94 63. Je la remercie et appelle aussitôt. (3mn)
- 14h45 : Appel à la **Commission Européenne de Bruxelles** au 00 32 2 296 94 63. La secrétaire qui a un fort accent néerlandais me répond en anglais que la Chef de l'Unité est absente pour la journée. Je lui indique que j'appellerais demain et la remercie. (3mn)
- 14h50 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. Les trois sont toujours absents. (2mn)

- 14h55 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. Cela sonne et bascule sur le répondeur. Je lui indique que je rappellerais plus tard. (2mn)
- 18h25 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 36 31. Je tombe enfin sur **Mr. ATCHOUEL** qui me dit qu'il ne peut rien faire. C'est la direction qui décide et non lui. Je lui dis notre inquiétude concernant **Elodie** qui peut se retrouver au Liban au mois de Juillet 2011, après ses 16 ans et être mariée à un libanais. Que le libanais soit Maronite, Chrétien ou Musulman, c'est avant tout un Arabe avec le mental et la culture orientale et qu'il est impossible d'exclure cette possibilité de mariage. Il en est conscient mais ne peut rien faire. Je lui dis que vous êtes tous au courant et s'il se passe quelque chose vous serez tous complice. Je lui dis qu'à plusieurs reprises j'ai téléphoné et que la personne me dirigeait vers lui. C'est une façon de « botter en touche qu'il me répond ». Je lui dis que je sais que c'est un homme honnête et lui demande de faire quelque chose. Il me remercie et me demande d'appeler demain après-midi à la **Dépêche**. OK ! (5mn)

## 10 JUIN 2011

- 09h55 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11. **Mme KOSMANN** est occupée. Elle me rappelle plus tard. (1mn)
- 10h00 : Appel à la **Commission Européenne de Bruxelles** au 00 32 2 296 94 63. La personne qui me répond est Française, ce n'est plus celle d'hier et contredit tout ce que m'a dit l'autre secrétaire ! **Mme SAASTAMOINEN** est absente. Elle est en mission à l'étranger et ne reviendra que le 14 Juin 2011. Etrange. (2mn)
- 10h05 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. Cela sonne et bascule sur le répondeur. Je lui laisse un message et je rappellerais plus tard. (1mn)
- 10h30 : Appel de **Mme KOSMANN** de l'**OSE** sur mon portable. Elle a essayé de me joindre mais cela sonnait occupé. Je lui fais part de notre inquiétude au sujet d'**Elodie**. Elle me rassure en me disant qu'**Elodie** n'est pas dans cet état d'esprit, qu'actuellement le seul souci est sa scolarité, elle ne se passe pas bien. Du reste, nous attendons la convocation devant le magistrat mais elle n'arrive toujours pas. Je lui dis que l'on ne peut exclure cette hypothèse car elle est en âge de se marier et connaissant la haine que voue la maman au papa, tout est possible. **Mme KOSMANN** me dit que cela ne peut arriver car **Elodie** ne peut quitter la France puisqu'il y a une interdiction de sortie du territoire. Je lui dis que cela ne l'empêchera pas car **Elodie** est déjà allée en Espagne et au Liban avec sa mère sans l'autorisation du papa et de plus l'Etat français a émis un passeport au nom d'**Elodie LAMBINET**, en Juillet 2008, sans l'autorisation du papa, de ce fait, nous n'avons aucune confiance en l'Administration française. Vous comprenez notre inquiétude. Si cela se passe, vous faites quoi ? Il ne se passera rien. Oui, mais si cela se passe, vous faites quoi. Cela ne se passera pas. Ne vous inquiétez pas. Madame, si cela arrive vous serez tous complices car on vous aura prévenus. Cela n'arrivera pas,



Monsieur. Rassurez-vous. Ne vous inquiétez pas. OK ! j'espère que vous ne vous trompez pas et qu'**Elodie** sera en France pendant les vacances. Rassurez-vous Monsieur. (10mn)

### 11 JUIN 2011

- **SHABBAT**

### 12 JUIN 2011

- **REPOS**

### 13 JUIN 2011

- **FERIE**

### 14 JUIN 2011

- 09h55 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00, **Mr. BOUFFIN** et **Mme BERNEDE** sont en réunion. **Mr. ATCHOUEL** est absent. (3mn)
- 10h00 : Appel à la **Commission Européenne à Bruxelles** au 00 33 2 296 94 63, **Mme SAASTAMONEIN** est en réunion. Je lui laisse mes coordonnées pour qu'elle me rappelle. (3mn)
- 10h05 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53 qui me répond. Bonjour **Mr. ZAMPARINI**, j'ai eu le papa et il vous renvoie à vos propres paroles. Vous n'êtes à ses yeux qu'un intermédiaire et il ne veut parler qu'à une seule personne : sa fille ! Donc, entre intermédiaires que nous sommes, nous allons peut-être trouver une solution pour permettre à **Elodie** de communiquer avec son papa. Combien de fois **Mr. LAMBINET** a-t-il essayé de joindre sa fille par téléphone ? Il essaie tous les jours, Monsieur ! Peut-être que ce n'est pas la solution d'appeler tous les jours car cela perturbe peut-être **Elodie** d'entendre les sonneries et les messages. Cela serait mieux d'espacer les appels afin qu'elle puisse être moins stressée, ce qui lui permettrait un jour de répondre. (Ben voyons, comment sait-il tout cela puisqu'il n'a plus rien à voir avec cette affaire ?) Je lui réponds qu'en son temps, il a appelé 1 à 2 fois par semaine et cela n'a rien donné et qu'avec l'approche des grandes vacances et de ses 16 ans, il est très

inquiet car connaissant la mentalité et la culture des libanais, **Elodie** pourrait se retrouver mariée à un libanais.

Non, **Elodie** est forte mentalement.

Je lui réponds qu'il a peut-être raison pour **Elodie** mais ce n'est pas d'elle que nous sommes inquiets mais du comportement de l'entourage familial car un libanais qu'il soit Musulman, Chrétien ou Maronite, il reste un Arabe.

Il change de registre et assure qu'il ne peut rien faire, qu'il n'a plus aucun contact avec cette affaire et me demande de ne plus appeler. Par contre, il a mes coordonnées et s'il a la moindre information, il ne manquera pas de me contacter. (Ben, voyons !) (20mn)

## 15 JUIN 2011

- 11h30 : Appel à la **Commission Européenne de Bruxelles** au 00 32 2 296 94 63, **Mme SAASTAMONEIN** m'indique que la Commission ne peut rien faire comme précédemment dit par E. Mail. Que la Commission ne peut s'ingérer dans les affaires judiciaires n'ayant pas d'accord passé entre les Etats. Qu'elle ne peut me mettre en relation avec une Association de défense ou une ONG car elles ne peuvent pas, elles aussi, s'ingérer dans les affaires de justice de la France (En d'autres termes, du fait que l'Europe social ne soit pas faite). C'est bien dommage, **Mme SAASTAMONEIN**. Vous voyez dans quel état est l'Europe et ce n'est pas fini, cela ne va pas s'arranger. Et c'est bête pour tout le monde car des solutions existent, le papa étant un grand spécialiste de la Prévision et de la Prospective économique mais tant que le problème d'**Elodie** n'est pas réglé, rien ne bougera et s'il faut attendre 15 ans et bien pas de problème, il attendra 15 ans. Bon, je vous remercie d'avoir répondu à mon appel. Au revoir, Madame. (10mn)
- 11h40 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. **Mr. BOUFFIN**, **Mr. ATCHOUEL** et **Mme BERNEDE** sont absents. (2mn)
- 11h45 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 01, **Mme GERME** est absente pour aujourd'hui. (2mn)

## 16 JUIN 2011

- 11h00 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 36 31, **Mr. ATCHOUEL** est désolé, il ne peut rien faire. La Direction ne veut pas s'occuper de cette affaire. Que ce n'est pas la peine d'insister, il n'y aura pas d'article. J'insiste sur le fait que je veuille parler à **Mr. BOUFFIN** pour en discuter avec lui. Je demande à **Mr. ATCHOUEL** si **Mr. BOUFFIN** a un portable. Non. Il a un appel et raccroche. (5mn)
- 11h05 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 01. **Mme GERME** est occupée. Rappelez plus tard. (2mn)

- 11h25 : Appel au **Consistoire de France** au 01 49 70 88 01, **Mme GERME** regrette et s'excuse mais ne s'en est pas occupée. Je lui dis qu'il y a urgence car **Elodie** va avoir 16 ans, le 11 Juillet 2011, et que nous craignons qu'elle parte au Liban pour on ne sait quoi. Je lui indique que la France a établi un passeport au nom d'**Elodie** en juillet 2008 sans l'autorisation du papa et qu'elle est déjà sortie de France malgré une interdiction de sortie de territoire en vigueur et sans l'autorisation du papa. Elle s'en occupe rapidement et me recontacte sur mon portable. (5mn)
- 11h30 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 15, **Mme OSINSKI** est absente. Il faut appeler au 01 53 38 20 21. OK ! (2mn)
- 11h33 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21. **Mme OSINSKI** est absente. Je laisse un message à sa secrétaire, à savoir : Dans le passé, **Elodie** a été à plusieurs reprises en vacances hors de France et ceci sans l'autorisation du papa et malgré une interdiction de sortie de territoire et avec un passeport établi au nom d'**Elodie** en Juillet 2008 sans l'autorisation du papa. Nous sommes donc très inquiets pour les grandes vacances qui approchent et demandons que **Mme OSINSKI** nous rappelle sur mon portable afin de s'expliquer sur le fond du problème et trouver une solution à tout cela. (5mn)

## 17 JUIN 2011

- 10h30 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21. **Mme OSINSKI et Mme KOSMANN** ne sont pas disponibles. Rappelez plus tard. (2mn)
- 10h35 : Appel à la **dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00, **Mr. BOUFFIN et Mme BERNEDE** sont absents. **Mr. ATCHOUEL** également. (3mn)
- 10h40 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. C'est le répondeur. Je lui laisse un message comme quoi je le rappellerai plus tard. (3mn)
- 15h00 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 36 31. **Mr. ATCHOUEL** me répond et malheureusement, c'est toujours le même discours : il ne peut rien faire. On ne peut pas joindre **Mr. BOUFFIN et Mme BERNEDE**, ils ne sont jamais là. Mais où sont-ils et que font-ils ? Ils refusent de me parler. **Mr. ATCHOUEL** est désolé, il va essayer de les voir et de leur parler du dossier. Je lui dis que ce n'est pas intelligent de la part de **Mr. BOUFFIN** d'agir de la sorte car tout ou tard, nous réussirons à faire connaître cette affaire par n'importe quel moyen et le jour ou cela se saura, je le plains. De plus, tout le monde peut lire les comptes rendus des conversations téléphoniques sur le site de l'**ADIRE** par <http://www.adire.us/> . Y a-t-il beaucoup de monde qui lit le site de l'**ADIRE** ? Tout ce que je peux vous dire **Mr. ATCHOUEL**, c'est que le site <http://www.omggwo.com/> , le site du papa d'**Elodie**, a eu pour l'année 2010, plus de deux millions de connexions, sans aucune publicité, rien que par le bouche à oreilles et nous sommes référencés dans les liens

du site donc à vous d'en déduire les retombées. Appelez plus tard, je vais essayer d'en parler à **Mr. BOUFFIN**. (10mn)

- 15h15 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21. RIEN !
- 15h17 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. RIEN. C'est le répondeur. Je lui laisse un message : je le rappelle plus tard. (3mn)

### 18 JUIN 2011

- **SHABBAT**

### 19 JUIN 2011

- **REPOS**

### 20 JUIN 2011

- 10h30 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 36 31. **Mr. ATCHOUEL** est absent. (2mn)
- 10h35 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21, **Mme OSINSKI** n'est pas là. Elle est en réunion. **Mme KOSMANN** aussi. Le message est transmis. (2mn)
- 10h40 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. C'est le répondeur. Je lui laisse un message. Je rappellerai plus tard. (3mn)
- 15h00 : Appel à la **dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 36 31. **Mr. ATCHOUEL** est toujours désolé, il ne sait toujours pas quoi faire. Son patron, **Mr. BOUFFIN** n'est toujours pas là. Il n'est jamais là. Existe-t-il vraiment ? Travaille t-il ? Nul ne le sait. (3mn)
- 15h05 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. C'est toujours le répondeur. Je lui laisse un message. (3mn)
- 15h10 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21. **Mme OSINSKI** est absente. Elle ne veut toujours pas me parler. **Mme KOSMANN** est disponible. Elle me dit que **Mme OSINSKI** est entrée en contact avec la maman d'**Elodie**, et lui a fait part de notre inquiétude. Celle-ci lui a répondu qu'elle tombait des nues, que cela ne lui avait jamais traversé l'esprit, qu'elle n'avait pas l'intention de marier sa fille à un Libanais et qu'elle n'allait pas en vacances au Liban mais à la campagne en France. Nous espérons que tout ce qu'elle dit est vrai, **Mme KOSMANN**, et qu'**Elodie** restera

réellement en France pour ses vacances et nous continuerons à surveiller car nous avons plusieurs personnes qui nous disent autre chose. Au revoir, **Mme KOSMANN**, à bientôt. (5mn)

## 21 JUIN 2011

- « Travail ailleurs et au-delà » ...

## 22 JUIN 2011

**Cela fait 5 ans, jour pour jour, qu'Elodie a été enlevée à son papa et depuis ...RIEN ! Personne ne bouge. Personne ne réagit. Ils s'en f..... ! Mais qu'ils se rassurent tous, nous n'oublierons personne.**

- 11h05 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21, **Mme OSINSKI** n'est pas là. Je laisse à sa secrétaire un message lui rappelant qu'aujourd'hui, cela fait 5 ans qu'**Elodie** a été enlevée à son papa et bonjour les dégâts. On s'en souviendra, on n'oubliera personne. (3mn)
- 11h10 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11. **Mme KOSMANN** est occupée. Je laisse à sa secrétaire le même message qu'à **Mme OSINSKI**. (3mn)
- 11h15 : Appel au **Centre Médico-Psychologique de Boulogne-Billancourt** au 01 46 03 04 24. Je laisse à la secrétaire le même message qu'à l'**OSE** à transmettre à ce Cher **Dr. CHARBIT** que nous remercions sincèrement de nous avoir appris son excellente méthodologie, c'est-à-dire, détruire les gens sans les voir. (3mn)
- 11h20 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. C'est toujours le répondeur. Je me fais un plaisir de lui laisser le même message qu'à l'**OSE** et le **CMP de Boulogne-Billancourt**. (2mn)
- 11h23 : Appel à la **Cour d'Appel de Versailles** au 01 39 49 68 55. La Greffière, **Mme VAILLANT** est en audience. Sa secrétaire me demande qui la demande, je lui réponds « **Mr. SALFATI**, Président du **Comité de Soutien à Elodie LAMBINET** » et aussitôt elle me réplique que **Mme VAILLANT** a déjà répondu et qu'elle n'a plus rien à me dire. Je lui dis simplement de laisser un message à **Mme VAILLANT** comme quoi cela fait 5 ans qu'**Elodie** a été enlevée à son papa et... Elle me raccroche au nez. Je n'ai pas eu le temps de finir ma phrase. (3mn)
- 11h25 : Appel à la **Commission Européenne de Bruxelles** au 00 32 2 296 94 63, **Mme SAASTAMONEIN**, Chef de Service de la Justice Civile de la Commission Européenne. Je lui précise en plus des conversations que nous avons eues dernièrement, que nous voulons simplement permettre à **Elodie** d'écrire et de

communiquer avec son papa ce qui paraît impossible actuellement. Elle me redit la même chose que les autres fois. Elle ne peut rien faire. Elle me fait savoir qu'une Convention Internationale a été signée en 1981, mais malheureusement, le papa a déjà épuisé cette piste sans résultat. (5mn)

- 11h30 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. **Mr. BOUFFIN et Mme BERNEDE** sont absents. **Mr. ATCHOUEL** aussi (2mn)
- 15h00 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 36 31. Toujours pas de **Mr. ATCHOUEL**. (1mn)
- 15h05 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. Toujours pas de **Mr. BOUFFIN** et de **Mme BERNEDE**. (2mn)
- 15h10 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. Toujours le répondeur. Je lui laisse un message comme quoi j'ai quelque chose à lui dire et que je le rappellerais plus tard. (3mn)

### 23 JUIN 2011

- 16h00 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. Toujours le répondeur. Je lui laisse un message. (3mn)
- 16h05 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21. **Mme OSINSKI** est absente. (2mn)
- 16h10 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11. **Mme KOSMANN** n'est pas disponible. (2mn)
- 16h15 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 36 31. Pas de **Mr. ATCHOUEL**.
- 16h20 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. Pas de **Mr. BOUFFIN**, ni de **Mme BERNEDE**. (3mn)

### 24 JUIN 2011

- 10h00 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. Toujours le répondeur. Je lui laisse un message. (3mn)
- 10h05 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 36 31. Toujours pas de **Mr. ATCHOUEL**. (2mn)
- 10h10 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. Toujours pas de **Mr. BOUFFIN**, ni de **Mme BERNEDE**. (3mn)

- 10h15 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21. **Mme OSINSKI** est en vacances jusqu'en juillet 2011. (3mn)
- 10h20 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 11. **Mme KOSMANN** est présente. Elle me dit que **Mme OSINSKI** est allée voir **Elodie** hier afin de déterminer son futur parcours scolaire. Ce sera un Lycée Professionnel et **Elodie** a pris l'option « audiovisuel ». Souhaitons que cela marche pour **Elodie**. Toujours pas de possibilité de communiquer avec **Elodie**. Elle ne veut pas. Ni avec moi, ni avec d'autres personnes qu'elle a connues avec son papa. Etrange, quand on sait l'amitié qu'**Elodie** avait pour ces personnes. (Voir sur le site de l'**ADIRE**, la rubrique « merci » et les dessins faits par **Elodie**, sur le site web <http://www.adire.us/> ). Sinon, pas de changement de la part de **Mme KOSMANN**, elle n'est qu'une intermédiaire (op.cit.) dans cette affaire. (5mn)
- 15h00 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 36 31. Toujours pas de **Mr. ATCHOUEL**. (2mn)
- 15h05 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. Toujours pas de **Mr. BOUFFIN**. **Mme BERNEDE** est présente et me fait comprendre qu'elle ne peut rien faire. Il faut voir cela avec **Mr. ATCHOUEL**. Je lui redis que **Mr. ATCHOUEL** m'a expliqué qu'il ne pouvait rien faire non plus. La direction (**Mr. BOUFFIN**) ne veut pas. Je désire donc parler à **Mr. BOUFFIN** afin de lui expliquer le dossier. Elle le connaît. Je lui ai déjà raconté. Ce n'est pas la peine de le lui rappeler. Je lui demande comment faire pour joindre **Mr. BOUFFIN** (il n'est jamais là). Elle me donne le nom de sa secrétaire, **Mme RAYNIER**. Je la remercie et rappelle aussitôt le standard et je demande **Mme RAYNIER**. Elle est absente. (C'est une habitude dans cette rédaction.) Je rappellerais lundi. (10mn)

## 25 JUIN 2011

- **SHABBAT**

## 26 JUIN 2011

- **REPOS**

## 27 JUIN 2011

- 11h00 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. Il décroche mais ne répond pas. Il laisse le temps filer ! (5mn)

- 11h05 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. Toujours la même chose, il décroche mais ne répond pas. (5mn)
- 11h10 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 36 31. Pas de **Mr. ATCHOUEL**. (2mn)
- 11h15 : Appel à la **Dépêche du Midi à Toulouse** au 05 62 11 33 00. Toujours pas de **Mr. BOUFFIN**, il n'est pas là. Sa secrétaire, **Mme RAYNIER** me dit que **Mr. BOUFFIN** ne répondra pas sur ce dossier. Je dois m'adresser à **Mr. ATCHOUEL** mais celui-ci ne peut rien faire puisque sa direction ne veut pas s'occuper de ce dossier. C'est « le chien qui se mord la queue ». **Mr. BOUFFIN** aurait-il peur de quelque chose, mais de quoi, au juste ? Je voudrais simplement le rencontrer afin de lui exposer les faits tels qu'ils sont. Pourrais-je lui parler ? Il est en réunion. Vous n'avez qu'à lui écrire. Mais, j'ai déjà fait parvenir un dossier à **Mr. ATCHOUEL** depuis plusieurs mois et rien ne bouge. C'est une affaire grave. Je ne comprends pas. **Mr. BOUFFIN** ne répondra pas à ce dossier, me répète **Mme RAYNIER**. Vous savez, **Mme RAYNIER**, s'il arrive quoi que ce soit à **Elodie**, on n'oubliera personne, j'écris toutes les conversations téléphoniques depuis le début et vous pouvez lire les comptes rendus sur le site de l'**ADIRE** , sur le site [www.adire.us](http://www.adire.us) . Oui, Oui. (10mn)
- 11h25 : Appel à l'**OSE** au 01 53 38 20 21. **Mme OSINSKI** est en vacances. (2mn)
- 11h30 : Appel sur le portable de **Mr. ZAMPARINI** au 06 29 56 18 53. Toujours la même chose. Cela sonne, il décroche et pose son téléphone et le temps passe. (5mn)

### **Conclusion du 4<sup>ème</sup> compte rendu**

**28 JUIN 2011**

Voilà, depuis le 02 décembre 2010, rien n'a bougé ! Tout le monde se défile. Ils ont peur de quoi, au juste ? On ne comprend pas leur motivation de ne pas s'intéresser à cette affaire. Toutes les autres affaires importantes que nous voyons et entendons à travers les médias seraient-elles toutes sous contrôle de « on ne sait quoi, ou qui au juste » ? Toujours est-il qu'à ce jour, toutes les portes se sont fermées. **Auraient-ils peur ?**

Tout ce qui les intéresse ce sont « des scoops » pour augmenter le tirage et faire des ventes !

**Marc SALFATI**  
Président du Comité de Soutien à Elodie LAMBINET

<http://www.adire.us/>